AR PREFECTURE

016-200054047-20171211-2017_12_11_08A-DE

Regu le 19/12/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE



COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

DEPARTEMENT **DE LA CHARENTE** Le 11 décembre deux mil dix-sept à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 4 décembre 2017, sous la présidence de M. Jean-Noël DUPRE, Maire.

Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, M. GUINOT Jean François, Mme

DUMASDELAGE Chantal: Mme FLEURIAU Valérie, M.GOWLAND James, Mme LAFONT

LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints. M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M.

DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme

Cindy, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine,

COMMUNE DE CONFOLENS

Etaient présents :

Effectif légal du Conseil

Municipal: 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20 Excusés-Absents: 07

Délégations :

Excusé(e)s / Absent(e)s:

Conseillers Municipaux,

Date de Convocation: 4 décembre 2017

M. BOUTY Philippe; Mme VILLEDARY Véronique; M. VIGNAUD Jean-Michel; M. GANTHEIL Robert; M. LASCAUX Laurent; M. MASDOUMIER Pascal; Mme NGOMBET BITOO Madeleine

Date d'affichage:

4 décembre 2017

Délégations: M. BOUTY Philippe à M. DUPRÉ Jean-Noël; Mme VILLEDARY

Véronique à M. BOOB Frédéric ; GANTHEIL Robert à M. PONTCHARRAUD Michel ; ; M.

LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre ;

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2017/12/11 N°08A

8 - Finances – Revalorisation des tarifs périscolaires

Monsieur Le Maire propose, pour le périscolaire, les nouvelles grilles tarifaires suivantes :

Restauration scolaire: tarifs applicables à compter du 1er janvier 2018

Monsieur le Maire souhaite s'aligner sur les tarifs du Collège Noël-Noël, soit :

	Tarifs	Tarifs 2017
Enfant	2.65€ par repas	2.60€ par repas
Adulte	4.20€ par repas	4.15€ par repas

Garderie scolaire : tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2018

	Tarifs	
1 ^{er} enfant	0.70€ par heure	
2 ^{ème} enfant	0.70€ par heure	
3 ^{eme} enfant	gratuit	

(Toute heure entamée est due)

AR PREFECTURE

016-200054047-20171211-2017_12_11_08A-DE

Regu le 19/12/2017

Transport scolaire : tarifs applicables à compter du 1er septembre 2018

	Tarifs	Tarifs 2017
1 ^{er} enfant	15€ par trimestre	8.50€ par trimestre
A partir du 2 ^{eme} enfant	10€ par trimestre	5€ par trimestre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ADOPTE la revalorisation des tarifs périscolaires tels que repris ci-dessus.

Pour Extrait Conforme En Mairie, le 18 décembre 2017

Jean-Noël DUPRÉ Maire de Confolens